





Regroupement de 4 promoteurs:

- Rejoindre la clientèle vivant en situation d'itinérance chronique ou épisodique ;
- ➤ Offrir un ensemble de choix de logements et de chambres ;
- > Assurer un continuum de services.



SE RESPONSABILISER COLLECTIVEMENT : DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE GLOBALE

- Assurer le développement d'actions concertées et intégrées dans la région de Lanaudière ;
- Déterminer les orientations du programme SRA ;
- Développer et partager des outils et des formations en commun ;
- Favoriser la flexibilité des règles et des procédures pour s'adapter aux différentes réalités ;
- ➤ Informer les partenaires et les inviter à participer, à collaborer ou à se mobiliser au programme.



Orientation du programme SRA

- > Aucun refus;
- > Accès aux services 24 h sur 24;
- Rencontres dans les milieux de vie ;
- Durée des services illimitée ;
- > Ratio 1/15-20.

Philosophie d'accompagnement inconditionnel

Approche systémique centrée sur l'autonomie de la personne

Programme local axé sur le logement et les services de soutien et complémentaire

Équipes de travail

Accès au logement

Prévention de la perte de logements

Soutien au logement



Petit rappel de la clientèle visée et des objectifs du SRA

➤Clientèle visée :

- Itinérance chronique: plus de 180 nuits ;
- Itinérance épisodique: 3 périodes ou plus.

Les objectifs SRA

- Permettre aux personnes de maintenir un logement ;
- Accroître leur qualité de vie ;
- Améliorer leur santé physique et mentale et stabiliser leurs dépendances ;
- Réduire les visites à l'urgence et les hospitalisations évitables ;
- Réduire leurs démêlés avec les policiers et avec le système de justice ;
- Réduire le coût de la santé et des services sociaux au Québec.



Orientation du programme SRA

- ➤ La planification et la mise en œuvre ;
- Les objectifs ;
- ➤ L'admissibilité au programme ;
- ➤ Les impacts et les retombées ;
- Les enjeux et les défis.

Le programme SRA est financé en partie par Service Canada dans le cadre de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) ainsi qu'avec les nombreux partenaires du milieu provenant des secteurs privés, publics et communautaires.





Planification et mise en œuvre



Atteinte des objectifs de départ



Évaluation et analyse des résultats



Les objectifs

- 1. Uniformiser la pratique d'accompagnement;
- 2. Développer un réseau de partenaires dans un programme concerté et intégré ;
- 3. Offrir une diversité de logements sur tout le territoire ;
- 4. Rejoindre la clientèle visée du programme.

Intégrer en logement 120 personnes en situation d'itinérance chronique ou épisodique, d'août 2015 à mars 2019



Les objectifs et les résultats

1. Uniformiser la pratique d'accompagnement :

- Élaborer un programme de formations annuelles ;
- Partager des outils de travail : grilles de mobilité, suivi des statistiques, cartes professionnelles, dépliants informatifs, etc. ;
- Offrir de la formation et du soutien clinique aux partenaires qui accueillent la clientèle et qui vivent des difficultés;
- Informer, sensibiliser et former sur la détection des problématiques des personnes vivant en situation d'itinérance, afin de mieux les diriger vers les services du milieu.



Les objectifs et les résultats

2. Développer un réseau de partenaires dans un réseau concerté et intégré :

- Présenter le programme SRA auprès des tables de concertation et des partenaires ;
- Informer la communauté de la mise en place du programme ;
- Rédiger une liste de logements hebdomadaire et la diffuser auprès des partenaires ;
- Ouvrir une clinique de santé de proximité qui offre des services professionnels gratuits aux personnes ;
- Mise sur pied d'une **Halte-chaleur** afin de finaliser le continuum de services de l'hébergement au logement.



Les objectifs et les résultats

3. Offrir une diversité de logements sur le territoire :

- Instaurer 14 chambres transitoires pour sortir les personnes de l'hébergement d'urgence afin de leur trouver une chambre ou un appartement permanent ;
- Créer un réseau de propriétaires dans 7 villes qui offrent 184 chambres et 389 logements;
- > S'impliquer dans le développement de logements sociaux avec PSL.



Les objectifs et les résultats

- 4. Rejoindre la clientèle visée du programme :
 - 4.1 L'admissibilité au programme: 3 critères
 - > Vivre en situation d'itinérance chronique ou épisodique
 - Désirer avoir un chez-soi.
 - > Désirer recevoir du soutien et de l'accompagnement



Les objectifs et les résultats

4. Rejoindre la clientèle visée du programme :

- 4.2 L'accès au logement :
 - Choix du logement ;
 - > Recherche et obtention du logement ;
 - Droits et responsabilités du locataire ;
 - Faire le déménagement ;
 - Demande d'allocation de loyer ;
 - Aménagement du logement.
- 4.3 Le soutien en logement :
 - Promouvoir la santé, l'insertion socio-professionnelle, l'amélioration de la qualité de vie et l'autonomie des personnes.



Les objectifs et les résultats

4. Rejoindre la clientèle visée du programme :

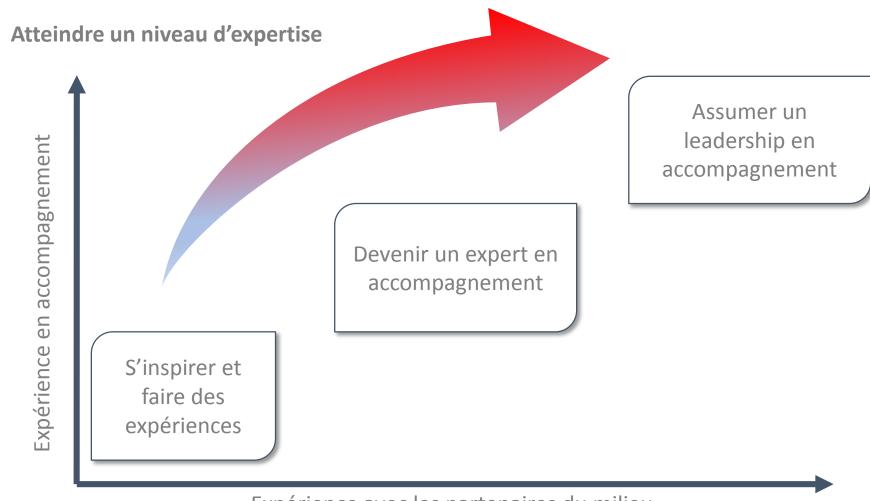
- 4.4 La prévention de perte de logements :
 - ➤ Pour les personnes qui vivent en situation de pauvreté et qui sont à risque d'éviction de leurs logements (OMH de Mascouche et Terrebonne);
 - Pour les personnes vivant en situation de grande vulnérabilité (DI, SM, jeunes en difficulté, personnes ainées, femmes victimes de violence conjugale) et qui n'ont pas de services du milieu ou sont en attente de services.



Les défis et les enjeux

- > Analyser les réussites et les difficultés rencontrées ;
- Maintenir la relation avec les personnes qui ont abandonné le programme ;
- ➤ Assurer les services d'hébergement d'urgence dont le financement est réduit de 65 % de l'enveloppe annuelle ;
- ➤ Pourvoir au suivi des personnes avec des indicateurs de prévention, d'autonomie et de maintien en logement dans la durée;
- > Renforcer le continuum de services avec les différents partenaires (limitations de ressources humaines et financières).







PERSONNE NE CHOISIT DE VIVRE DANS LA RUE

PERSONNE!

Pour toute information complémentaire, vous pouvez communiquer avec La HUTTE-Hébergement d'urgence